

ASTRID EPINEY
Professeure, Université de Fribourg

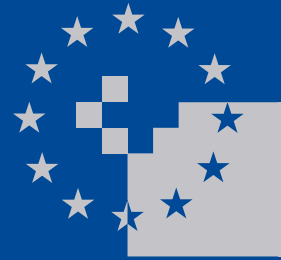
BETTINA KAHIL-WOLFF
Professeure, Université de Lausanne

ROBERT MOSTERS
Rechtsassessor, Lecteur, Université de Fribourg

FLORENCE RIVIERE
Coordinatrice de l'Institut de droit européen, Université de Fribourg

Droit européen Formation continue

Programme 2003/2004



17 novembre 2003

11 février 2004

8 mars 2004

Rue Saint-Pierre
1700 Fribourg
Bât. UBS - 6^e étage



Bitte frankieren
Affranchir s.v.p.

Institut für Europarecht
Institut de droit européen
Universität Freiburg
Université de Fribourg
av. de Beauregard 11
1700 Fribourg



Programme

Le lundi 17 novembre 2003

Le droit institutionnel de l'Union européenne

- Le droit communautaire. Quelles sont les sources du droit communautaire (droit primaire – droit dérivé – autres sources)? Autour de quels principes généraux s'organise-t-il? Comment est-il mis en œuvre? Quels sont ses effets sur le droit des Etats membres et des Etats tiers (l'exemple de la Suisse)?

- L'Union européenne. Quelle est la structure de l'Union européenne? Comment fonctionne-t-elle? Quelles sont les relations entre ses différentes institutions? Quelles sont leurs compétences propres et partagées? Comment s'organise la prise de décision? Quelles sont les relations de ces institutions avec les Etats tiers (spéc. possibilités pour un Etat tiers d'approcher la Commission)?

- Le contrôle juridictionnel. Quelles sont les compétences de la Cour de Justice des Communautés européennes? Quelles sont les voies de recours devant la CJCE? Quelle est la portée de ses décisions (autorité des décisions et respect par les Etats)?

Ce sont essentiellement les bases du droit communautaire – sources, principes et mise en œuvre du droit communautaire; rôle, attributions et fonctionnement des différentes institutions – qui seront abordées au cours de cette première demi-journée de cours.

Le mercredi 11 février 2004

Les libertés fondamentales

- Les quatre libertés fondamentales. Quelles sont-elles et quels sont les principes généraux qui les gouvernent? Dans quel but ont-elles été proclamées?

- La loi fédérale sur le marché intérieur (6/10/1995). Quels sont son objet et son but? Quel est son contenu? Quels principes pose-t-elle? Quelles sont les restrictions au principe de la liberté d'accès au marché?

Cette deuxième demi-journée d'enseignement aura pour objets plus spécifiques les quatre grandes libertés du marché intérieur et la loi fédérale sur le marché intérieur, la mise en conformité anticipée du droit suisse au droit de l'Union européenne étant évoquée.

Le jeudi 8 mars 2004

L'Accord bilatéral sur la libre circulation des personnes

- Quelle est la nature juridique de l'Accord? Quels sont les principes directeurs de l'Accord? (Quels sont les droits des particuliers prévus par l'Accord?) Quels changements doivent intervenir à partir de juin 2004?

- L'effet direct de l'Accord et son invocabilité par les particuliers? Quelles dispositions de l'Accord peuvent être invoquées par les particuliers? Comment est-il appliqué par les juridictions suisses? Quel est la portée de la jurisprudence communautaire sur l'interprétation de l'Accord?

- Quels avantages l'Accord présente-t-il pour les Suisses domiciliés dans l'UE? Quelles sont les conséquences de l'Accord pour la fiscalité, la sécurité sociale, le droit des étrangers etc.?

Cette troisième demi-journée d'enseignement aura pour objet plus spécifique l'Accord bilatéral sur la libre circulation des personnes. Sa portée tant en ce qui concerne les particuliers que l'ordre juridique interne de la Suisse sera plus particulièrement étudiée.

Informations générales

Lieu

Demi-journées des 17.11.2003 et 11.02.2004 :

Rue Saint-Pierre - 1700 Fribourg - Bâtiment UBS - 6^e étage

Le lieu de la demi-journée du 8.03.2004 sera notifié au moment de l'inscription

Langues

Français (sans traduction simultanée)

Frais d'inscription

Fr. 250.- (documentation incluse)

Délai d'inscription

Demi-journée du 17 novembre 2003: inscription avant le 8 octobre 2003

Demi-journée du 11 février 2004: inscription avant le 7 janvier 2004

Demi-journée du 8 mars 2004: inscription avant le 4 février 2004

Renseignements

Florence Rivière - Tél. 026 300 83 66 - Courriel : florence.riviere@unifr.ch

Formulaire d'inscription

Je m'inscris **avant le 8 octobre 2003** à la journée de formation continue du 17 novembre 2003

Je m'inscris **avant le 7 janvier 2004** à la journée de formation continue du 11 février 2004

Je m'inscris **avant le 4 février 2004** à la journée de formation continue du 8 mars 2004

Nom : Prénom :

Fonction – Institution :

Adresse :

Tél. :

Fax / Courriel :

Date : Signature :